

Le journal des Marchés Publics *Public Contracts Journal*



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur  Google play

INFRASTRUCTURE

03

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

01

ADMINISTRATION

06

EDUCATION

01

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1671

26 Octobre 2018

26 October 2018

8H46/8:46 AM

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce
Service et recevez
au quotidien, dans
votre boîte mail, un
JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce
Service et obtenez
votre CNE en
ligne par paiement
Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non | Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non | Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHE
SIGNATURE
ET NOM
ICI

SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	016/AONO/MINMAP/DRLT/DDW/CDPM/2018 du 24/10/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 016/AONO/MINMAP/DRLT/DDW/CDPM/2018 DU 24/10/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ETAGE SUPERIEUR DE LA MATERNITE : LOT 1 ; ET EQUIPEMENT DU BLOC OPERATOIR DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE BONAMOISSADI : LOT 2 ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5, DEPARTEMENT DU WOURI.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	11-11-2018

2	Reference	037bis/AONO/CRPM/2018 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°037BIS/AONO/PR/MINMAP/SG/DRCE/CRPM-CENTRE I/2018 DU 26 OCTOBRE 2018 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL SPORTIF, EN PROCEDURE D'URGENCE, DESTINE A L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL (ANAFOT).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	19-11-2018

3	Reference	001/AONO/C.GALIM/CDPM/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C.GALIM/CDPM/2018 DU 19/10/2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DESTRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DELA COMMUNE DE GALIM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS PISTE CARREFOUR TISSAP - NGOSSONG - ECOLE PUBLIQUE DE BATI LONGUEUR : 7,400KM
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	13-11-2018

4	Reference	12/AONO/C.BBJ/SG/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 12/AONO/C.BBJ/SG/CIPM DU 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE(EN PROCEDURE D'URGENCE) AL'ECOLE PUBLIQUE DE BAMEDJI DANS LA COMMUNE DE BABADJOU (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	14-11-2018

5	Reference	N°016/DC/MINESUP/CIPM/2018 du 23 OCTOBRE 2018 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN°016/DC/MINESUP/CIPM/2018 DU 23 OCTOBRE 2018 POUR LA FOURNITURE ET LA MISE EN PLACE D'UNE APPLICATION INFORMATIQUE POUR LA GESTION DU PATRIMOINE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	13-11-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	N°017/DC/MINESUP/CIPM/2018 du 23 OCTOBRE 2018 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN°017/DC/MINESUP/CIPM/2018 DU 23 OCTOBRE 2018 RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS ET MOBILIERES DES LOCAUX PROVISOIRES ABRITANT L'UNIVERSITE PANAFRICAINE A YAOUNDE
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	13-11-2018

7

Reference	83/18/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP. DU 25/10/2018 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°83/18/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP. DU 25 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/18/AONO/MINESEC/CMPM/2018 DU 20 JUIN 2018
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

8

Reference	566/18/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP DU 25/10/2018 Lire
Titre/objet	DECISIONN°566/18/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP DU 25 OCTOBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE DEUX MARCHES AU MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

9

Reference	001/IN/DA/SC/BMA/Sm Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/IN/CIPM-IN/ SC/BMA/SM/18 DU 08/10/2018 PASSÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VÉHICULE STATION WAGON 4X4 DE SERVICE À L'IMPRIMERIE NATIONALE DU CAMEROUN. N°001/IN/DA/SC/BMA/SM DU 26/10/2018
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

10

Reference	001/DC/CDPM-NM/2018 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°01/A/J09/SAEFDE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CDPM-NM/2018, DU 21 SEPTEMBRE 2018, POUR L'EQUIPEMENT DE L'INFIRMERIE DU CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA (CMTP/AKGA) DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.(PROCÉDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

11

Reference	004/C –MENGANG/SG/2018 Lire
Titre/objet	ADDITIF NO 004/C –MENGANG/SG/2018 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N°002 /AONO/C.MENGANG/CIPM/2018 POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITÉ MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE MENGANG
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference	002/DC/CDPM-NM/2018 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°02/A/J09/SAEF DE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CDPM-NM/2018 DU 21 SEPTEMBRE 2018, POUR L'ACQUISITION DES OUTILS ET MATERIAUX DE FORMATION AU CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA (CMTP/AKGA), DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (PROCÉDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

13

Reference	N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 Lire
Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DES EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	15-11-2018

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
016/AONO/MINMAP/DRLT/DDW/CDPM/2018 DU 24/10/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE
L'ETAGE SUPERIEUR DE LA MATERNITE : LOT 1 ; ET EQUIPEMENT DU BLOC OPERATOIR DU CENTRE
MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE BONAMOOUSSADI : LOT 2 ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5,
DEPARTEMENT DU WOURI.**

**FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune d'Arrondissement de Douala 5, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala Vème, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du Ministère de la santé public, un **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 016/AONO/MINMAP/DRLT/DDW/CDPM/ 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ETAGE SUPERIEUR DE LA MATERNITE ET EQUIPEMENT DU BLOC OPERATOIRE DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE BONAMOOUSSADI, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5, DEPARTEMENT DU WOURI.**

2. Consistance des prestations

Consistance des travaux : lot 1

Les travaux de construction comprennent :

- TRAVAUX PREPARATOIRES - ETUDES ;
- MAÇONNERIE — ELEVATION ;
- CHARPENTE — COUVERTURE ; PLAFOND ;
- FINITIONS MENUISERIE METALLIQUE ET BOIS ;
- ELECTRICITE ;
- PEINTURE ;
- V.R.D/PLOMBERIE - SANITAIRE ;

Consistance de la fourniture : lot 2

- Poupinelle 70 Litre
- Cuve d'halothane
- Scialytique mobile LED
- Table opératoire

3. Cout Prévisionnel

Le tout prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de :

- 30 000 000 (trente millions) FCFA Lot 1
- 10 000 000 (dix millions) F CFA Lot 2

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises de droit Camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques camerounais jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

5. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offre sont financés par le budget de la Commune de Douala 5

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours aux heures ouvrables au secrétariat de la Délégation Départementale des Marchés publics du wouri, BP Douala, Tél : 233 42 18 37. Email ddminmapwouri@yahoo.fr l'immeuble Kassap à Douala, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu tous les jours aux heures ouvrables au service des Marchés des infrastructures de la Délégation Départementale des Marchés publics BP Douala, Tél : 233 42 18 37 , Email ddminmapwouri@yahoo.fr sise à l'immeuble Kassap dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) francs CFA** payable à la Recette de la Commune d'Arrondissement de Douala 5^{ème}.

8. Remises des offres

réglementation, notamment en ses articles 24 du Code des marchés publics et 20 et 24 du RGAO. Le soumissionnaire doit produire son offre en 07 (Sept) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies.

Chaque offre doit être rédigée en français ou en anglais et présentée en un pli unique contenant trois (03) sous plis (Un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier). Les plis et les sous-plis doivent être fermés et scellés avec la composition et les mentions tels que indiqués dans le RPAO.

Remise des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) et six(06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au secrétariat de la Délégation Départementale des Marchés publics BP Tél : 23 42 18 37. Email ddminmapwouri@yahoo.fr au plus tard le **14/11/2018 à 12 heures** et devra porter la mention suivant :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°016/AONO/MINMAP/DRLT/DDW/CDPM/2018 DU 24/10/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ETAGE SUPERIEUR DE LA MATERNITE ET EQUIPEMENT DU BLOC OPERATOIRE DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE BONAMOISSADI ; ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5, DEPARTEMENT DU WOURI..
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois mois (03 mois), et de deux mois pour la fourniture

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de premier ordre agréée ou une des assurances agréée par le Ministère chargé des Finances et c la pièce 12 du DAO. D'un montant de :

Lot	MONTANT EN FCFA
1	600 000
2	200 000

Il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel du marché conformément à l'arrêté en vigueur et valable jours au-delà de la date (limite) de validité des offres

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'A

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées administratives, par l'administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées du dépôt d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces indiquées dans le dossier simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **14/11/2018 à 13 heures**, heure locale, par la Commission départementale des Marchés Publics, le Délégué Départemental des Marchés Publics dans la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics c/o 233 42 18 37, Email dminmapwouri@yahoo.fr Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par un mandataire mandaté.

La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la séance d'ouverture. Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y assister.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels de qualification.

Critères éliminatoires Il s'agit notamment:

- Dossier administratif incomplet ou non conforme,
- Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées,
- la non-conformité aux spécifications du dossier d'appel d'offres.
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU.
- Pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures après le dépouillement.

Critères essentiels de qualification

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans la Demande de participation au dossier d'appel d'offres.

- Présentation des offres ;
- Délai d'exécution des travaux inférieur ou égal à 90 (quatre-vingt-dix) jours
- Le chiffre d'affaires 40.000 000 millions FCFA lot 1 pour les trois dernières années et 10 000 000 pour le lot 2 les deux dernières années
- L'accès à une ligne de crédit ou autre ressources financières (capacité financière) .? 50% du cout prévisionnel de chaque lot
- Les références de l'Entreprise dans le domaine du Bâtiment et travaux publics, pour le lot 1, et dans le domaine des fournitures pour le lot 2
- L'expérience du personnel d'encadrement
- La note méthodologique du planning d'exécution des travaux.
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels

Le non-respect de 80% (lot 1), de ces critères entraîne l'élimination de l'offre. En d'autres termes, Chaque critère est validée après l'évaluation technique, de même le non respect des spécifications techniques pour le lot 2

Conditions d'évaluation financières

A l'issue de l'évaluation technique, les Offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminés au cours de l'évaluation technique passeront à l'évaluation financière.

Evaluation financière

L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

14. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement et financièrement.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **90 (quatre-vingt-dix) jours** à compter de la date de l'ouverture des plis.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Délégation l'immeuble Kassap 1^{er} étage, BP ... Tel : 233 42 18 37. Email ddminmapwouri@yahoo.fr

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU CENTRE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°037BIS/AONO/PR/MINMAP/SG/DRCE/CRPM-CENTRE I/2018 DU
26 OCTOBRE 2018 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL SPORTIF, EN PROCEDURE D'URGENCE,
DESTINE A L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL (ANAFoot).**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
94 709 05 110000 2279

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des missions assignées à l'Académie Nationale de Football (ANAFoot), **le Gouverneur**

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent marché, comprend la fourniture du matériel sportif, le transport, la manutention, la mise en service et la réception par le Maître d'Ouvrage.

3. Cout Prévisionnel

un montant de **quarante millions (40 000 000) de francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux concessionnaires en la matière installés au Cameroun.

5. Financement

La fourniture, objet du présent Appel d'Offres est financée sur le **budget d'investissement public**, Exercice 2018, ligne : **94 709 05 110000 2279** pour un montant de **quarante millions (40 000 000) de francs CFA.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au **secrétariat du Gouverneur de la Région du Centre (porte 303).**

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres établi en langue française ou anglaise peut être obtenu au **secrétariat du Gouverneur de la Région du Centre (porte 303)**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** auprès de la BICEC, compte CAS ARMP, n°**335 988.**

8. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais et en **Sept (07)** exemplaires dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels seront déposées en un temps contre récépissé sous plis fermé, au **secrétariat du Gouverneur de la Région du Centre (porte 303)** au plus tard le **19 novembre 2018 à 14 heures**. Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 037BIS/AONO/PR/MINMAP/SG/DRCE/CRPM-CENTRE II 2018 DU 26 OCTOBRE 2018 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL SPORTIF, EN PROCEDURE D'URGENCE, DESTINE A L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL (ANAFoot Financement : MINEPAT - 2018 « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison du matériel sportif, objet du présent appel d'offres, est de **trente (30) jours**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage de la fourniture.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de **Huit cent mille francs CFA (800 000F CFA)**.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de **Huit cent mille francs CFA (800 000F CFA)**. Ladite caution devra être valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des offres. La liste de banques agréées figure dans la pièce 11 du DAO. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. **L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect du modèle de caution du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre, sans qu'il y ait lieu à réclamation.**

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **19 novembre 2018 à 15 heures**, en **un temps**, à la salle de réunion des Services du Gouverneur de la Région du Centre en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif (**Sous réserve des dispositions de l'article 92 (9) du décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics**) ;
- Fausse déclaration et/ou pièces falsifiées (**la CRPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- Note des critères essentiels inférieure à **70%** oui ;
- Non livraison des équipements sportifs d'au moins vingt-cinq (25) millions de francs CFA au cours des cinq (05) dernières années ; (1ère et dernière page de la lettre commande ou du marché + PV de réception) ;
- Offre financière incomplète
- Absence d'une autorisation du fabricant ou un mandat de représentation au Cameroun.

Critères essentiels

- Délai de livraison ? 60 jours ;
- Catalogue des équipements proposés ;
- Capacité financière d'un montant de trente millions (30 000 000) de francs CFA.

Le détail des critères essentiels est donné dans le DF et le RPAO.

L'évaluation se fera de manière binaire à savoir positive (oui) ou négative (non) avec une élimination immédiate de l'offre qui enregistre un seul **non** aux critères éliminatoires et moins de 70% des critères essentiels.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre technique aura été jugée conforme pour l'essentiel aux spécifications techniques du DAO et l'offre financière sera évaluée **la moins disante**.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès l'Académie Nationale du Football (ANAFoot). **Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Gouverneur de la Région du Centre.**

YAOUNDE le 24 Octobre 2018

Le GOUVERNEUR

NASERI BEA Paul

COMMUNE DE GALIM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C.GALIM/CDPM/2018 DU 19/10/2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DESTRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DELA COMMUNE DE GALIM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS PISTE CARREFOUR TISSAP - NGOSSONG - ECOLE PUBLIQUE DE BATI LONGUEUR : 7,400KM

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5236468 03641744 2811 861

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Maire de la Commune de Galim, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'entretien routier de la commune de Galim, département des Bamboutos; Piste Carrefour TISSAP - NGOSSONG - ECOLE PUBLIQUE DE BATI, longueur : 7,400Km.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent :

- Travaux préparatoires études ;
- Emprise- Terrassement- Chaussée :
- Assainissement - Drainage.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **vingt-sept millions (27 000 000) francs CFA**

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine de réhabilitation des routes rurale.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun, Exercice Budgétaire 2018. Imputation : 5236468 03641744 2811 861

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de Mairie de Galim dès publication du présent avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Galim (Secrétariat Général) contre présentation d'une quittance de versement à la Recette municipale de Galim, d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50000) francs CFA**, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placée sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir à la Mairie de Galim (Secrétariat Général), Téléphone: 694 92 21 69, au plus tard le **13/11/2018 à 11 heures précises**, heure locale et devra porter la mention:

N° 001/AONO/C.GALIM/CDPM/2018 DU 19/10/2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DESTRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DELACOMMUNE DEGALIM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS Piste Carrefour TISSAP- NGOSSONG - ECOLE PUBLIQUE DE BATI LONGUEUR : 7,400Km

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de **cinq cent quarante mille (540 000)** et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **13/11/2018 à 12 heures** salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT des Bamboutos à Mbouda sis à la montée Stade Municipal (Immeuble rose).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

a) Dossier administratif ;

- Absence de la caution de soumission ;

- Pièce administrative non conforme, absente et non régularisée dans 48 heures;

a) Fausse déclaration, pièces falsifiées;

b) Obtenir moins de 70% de oui des critères essentiels ;

c) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;

d) Absence d'un sous détail de prix dans l'offre financière ;

b) Entreprise dont la défaillance a été constatée ou coupable d'un abandon de chantier au cours des trois (03) dernières années.

2 Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent :

A- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;

B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;

C- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE ;

D- MATERIELS ;

E- CAPACITE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES ;

F- METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre " financière aura été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Galim (Secrétariat Général), Téléphone: 694 92 21 69

GALIM le 19 Octobre 2018

Le MAIRE

TSHOUONGANG Elie Saker

COMMUNE DE BABADJOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 12/AONO/C.BBJ/SG/CIPM DU 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE(EN PROCEDURE D'URGENCE) AL'ECOLE PUBLIQUE DE BAMEDJI DANS LA COMMUNE DE BABADJOU (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5215 6417022811

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe en procédure d'urgence à l'Ecole Publique de Bamedji.

2. Consistance des prestations

Le détail des travaux précisé dans le CCTP ou le détail estimatif comprendra entre autre les travaux de terrassement : les travaux de fondation; l'élévation des murs; la charpente et la couverture ; les menuiseries bois et métalliques; la peinture, l'électricité; les travaux de VRD.

3. Cout Prévisionnel

Intitulé	Montant prévisionnel	Cautionnement provisoire
Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'E P Bamedji	16 000 000	320 000

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais et ayant des compétences dans le domaine de bâtiments et Travaux publics.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun, Exercice Budgétaire 2018. Imputation : 5215 6417022811

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat particulier du Maire de La Commune de Babadjou dès publication des présents avis d'Appel d'Offres

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Secrétariat particulier du Maire de La Commune de Babadjou dès publication des présents avis d'Appel d'Offres contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale d'une somme non remboursable de **40.000 (Quarante mille) francs CFA**, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marques comme tels, placée sous pli scellé et cacheté sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir au secrétariat Particulier du Maire de la Commune de Babadjou au plus tard le **14 NOV 2018 à 09 heures 00 minute précises**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 12 /AONO/C.BBJ/SG/CIPM DU 25/10/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE (EN PROCEDURE D'URGENCE) A L'ECOLE PUBLIQUE DE BAMEDJI DANS LA COMMUNE DE BABADJOU

«À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois

10. Cautionnement Provisoire

Intitulé	Cautionnement provisoire
Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'E P Bamedji	320 000

Chaque soumissionnaire devra fournir un acte de cautionnement provisoire, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date original de validité des offres et sera établi par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des finances dont la liste se trouve en annexe. Le montant de ce cautionnement figure dans le tableau ci-dessus

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet pur et simple de l'offre, les pièces administratives doivent être datées d'au plus trois mois et en cours de validité au moment de l'ouverture des offres, ou alors établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres. Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport au présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

12. Ouverture des Plis

L'ouverture l'offre contenant les pièces administratives, techniques et financières aura lieu le **14 NOV 2018 à 10 heures 00 minute**. Elle se fera à l'Hôtel de Ville de Babadjou siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, Seuls les soumissionnaires ou leur représentant peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoire

- > Tout soumissionnaire interdit à la commande publique
- > Absence dans le détail estimatif d'un prix unitaire quantifié dans le DAO ;
- > Absence d'une pièce administrative au terme du dépouillement ;
- > Production des Offres en nombre insuffisant (moins de sept par Offres)
- > Fausse déclaration, pièce scannée, pièce falsifiée ou certification de photocopie d'un document certifié ;
- > Soumissionnaire ayant obtenu moins de 70%de «oui »de l'ensemble des critères de qualification.

2 Le détail de la grille d'évaluation des critères de qualification est le suivant

N°	CRITERES	NOTATION	
		Oui	Non
	PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE		
	Document relié à la spirale et avec des Intercalaires de couleur autre que le blanc		
	Respect de l'ordre des pièces du PAO		
	PERSONNEL DE L'ENTREPRISE		
	CONDUCTEUR DES TRAVAUX		
	Présence dans l'offre, du Diplôme (supérieur ou égal à) Technicien Supérieur de génie Civil, Technicien Supérieur de Génie Rural, Technicien Supérieur d'Urbanisme légalisé avec ancienneté d'au moins un an		
	Présence dans l'offre, du Curriculum Vitae signé et daté du Conducteur des Travaux + attestation de disponibilité signée et datée		
	Présence dans l'offre de la copie certifiée de la carte nationale d'identité du Conducteur des Travaux		
	CHEF DE CHANTIER		
	Présence dans l'offre, du Diplôme (supérieur ou égal à) CAP en Maçonnerie ou électricité ou d'Agent technique de Génie Civil légalisé avec ancienneté d'au moins deux an		
	Présence dans l'offre, du Curriculum Vitae signé et daté du Chef de Chantier +attestation de disponibilité signée et datée		
	Présence dans l'offre de la copie certifiée de la carte nationale d'identité du Chef de Chantier		
	REFERENCES DE L'ENTREPRISE		
	Présence d'au moins un (01) projet de bâtiment ou travaux publics (BTP) exécutés au cours des trois dernières années (premières et dernières pages des contrats enregistrés plus PV de réception y afférents pour justifier).		
	Présence d'au moins deux (02) projets de bâtiment ou travaux publics (BTP) exécutés au cours des trois dernières années (premières et dernières pages des contrats enregistrés plus PV de réception y afférents pour justifier).		
	Présence d'au moins trois (3) projets de bâtiment ou travaux publics (BTP) exécutés au cours des trois dernières années (premières et dernières pages des contrats enregistrés plus PV de réception y afférents pour justifier).		
	Présence d'au moins un (01) projet de construction de salles de classe ou atelier au cours des trois dernières années (premières et dernières pages des contrats enregistrés plus PV de réception y afférents pour justifier).		

	Présence d'au moins deux (02) projets de construction de salles de classe ou atelier au cours des trois dernières années (premières et dernières pages des contrats enregistrés plus PV de réception y afférents pour justifier).		
	Présence d'au moins trois (03) projets de construction de salles de classe ou atelier au cours des trois dernières années (premières et dernières pages des contrats enregistrés plus PV de réception y afférents pour justifier).		
	MATERIEL		
	Présence dans l'offre, de justificatifs de possession ou location d'un vibreur en bon état de fonctionnement		
	Présence dans l'offre, de justificatifs de possession ou location d'une bétonnière en bon état de fonctionnement		
	Présence dans l'offre, de justificatifs de possession ou location d'un pick-up avec copie certifiée lisible de carte grise		
	Présence, de justificatifs de possession ou location d'un camion benne avec copie certifiée lisible de carte grise		
	CAPACITE DE MOBILISATION DESRESSOURCES FINANCIERES		
	Présence dans l'offre, de l'attestation de capacité financière délivrée par une banque de premier ordre agréée par le MINFI, montant supérieur ou égal à 10000 000 FCFA		
	Justificatif de l'engagement à préfinancer entièrement les travaux		
	METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX		
	Présence de l'Attestation de visite de site, daté et signé conforme au mode!		
	Présence dans l'offre, d'un Planning cohérent d'exécution des travaux faisant ressortir le délai d'exécution		
	Précision sur l'origine ou la provenance des matériaux à utiliser		
	Présence dans l'offre financière du bordereau des prix unitaires avec tous les prix en chiffre et en lettre		
	Présence dans l'offre financière du sous détail de tous les prix quantifiés		
	Prise en compte des impacts sociaux-environnementaux		
	Total		

Remarque : L'original des contrats enregistrés ou des cartes grises ou des cartes nationales d'identité dont les copies sont produites dans l'offre peut être demandé à tout moment et la non présentation dans les quarante-huit (48) heures entraînera la disqualification du soumissionnaire concerné.

14. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant toutes les capacités techniques requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires du DAO, sera adjudicataire de la présente lettre commande.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Mairie de Babadjou

BABADJOU le 25 Octobre 2018

Le MAIRE

DELEGO Jacques

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN°016/DC/MINESUP/CIPM/2018 DU 23 OCTOBRE 2018 POUR LA FOURNITURE ET LA MISE EN PLACE D'UNE APPLICATION INFORMATIQUE POUR LA GESTION DU PATRIMOINE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINESUP - EXERCICE 2018

IMPUTATION

52 18 32 00 30 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de la gestion des actifs et du patrimoine au MINESUP, le Ministre de l'Enseignement Supérieur envisage de recruter un prestataire pour la fourniture et la mise en place d'une application informatique pour la gestion du patrimoine du MINESUP. Il est question de à l'utilisateur une interface unique devant permettre une gestion optimale des actifs sous sa responsabilité et ceux détenus par sa structure ou par le ministère en général.

Un bon système de gestion d'actifs maximise la valeur des actifs, mène à des meilleures décisions à base des données, augmente la transparence de la gestion, standardise les pratiques pour tout le personnel et tous les actifs, mesure l'amélioration continue des processus par des indicateurs de performance clés et intègre les meilleures pratiques dans le domaine de la gestion des actifs. Les actifs décrits ici sont le patrimoine mobilier, immobilier, durable et consommable.

2. Consistance des prestations

- Fournir une application centrale chargée de la gestion des actifs avec les fonctionnalités suivantes :

- L'application doit être bilingue (pour consultation et navigation en Français et en Anglais)
- Permettre accès à l'application pour tous les employés du ministère dans les services centraux (>500 utilisateurs) ;
- Permettre la consultation par chaque utilisateur des actifs sous son contrôle et l'émission des incidents liés à ces actifs dans le système pour les services de maintenance ;
- Permettre aux gestionnaires des structures/services de consulter et gérer tous les actifs et inventaires dans leur structures/services dans des différents sites du MINESUP, des différents bâtiments, étages, et bureaux ;
- Permettre la gestion des privilèges d'accès aux différents modules/vues pour tous les utilisateurs ;
- Permettre un audit complet de l'application pour toutes les actions prises par tous les utilisateurs dans la plateforme.
- Permettre l'envoi des notifications par email aux utilisateurs lors des changements des actifs les concernant ;
- Permettre la gestion des processus d'entretien des divers actifs avec la création des tâches périodiques d'entretien des actifs ;
- Permettre l'obtention des rapports et des statistiques périodiques de gestion des actifs pour des raisons de planification du budget
- Permettre la gestion des listes des fournisseurs des différents actifs

- Élaborer le manuel d'utilisation et d'administration de l'application pour le MINESUP ;
- Former les personnels (points focaux et administrateurs) à l'utilisation de la solution ;
- Déployer l'application et la rendre accessible par infrastructure intranet

- Application web/mobile avec client léger
- Accès avec tous les systèmes d'opérations et tous les appareils (SmartPhone, Tablet, Laptop, Desktop)

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **15 000 000 (Quinze millions) Francs CFA**.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation s'adresse à toutes les entreprises/sociétés installées au Cameroun et œuvrant dans ce domaine d'activité.

5. Financement

Le financement de ces prestations sera assuré par le **Budget d'Investissement Public du MINESUP - EXERCICE 2018 Imputation : 52 18 32 00 30 2022**.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur, porte 1432, Immeuble Ministériel n°2, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur, porte 1432, Immeuble Ministériel n°2, dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de 25 000 (vingt-cinq mille) francs CFA à titre de frais d'achat du dossier de Demande de Cotation payable au trésor public.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur, porte 1432, Immeuble Ministériel N°2, au plus tard le **13 novembre 2018 à 14 Heures** et devra porter la mention :

« *DEMANDE DE COTATION N°016/DC/MINESUP/CIPM/2018 DU 23 OCTOBRE 2018 POUR LA FOURNITURE ET LA MISE EN PLACE D'UNE APPLICATION INFORMATIQUE POUR LA GESTION DU PATRIMOINE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.*
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT » »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet de la présente demande de cotation est de **deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier degré ou une compagnie d'assurance autorisés à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics et dont la liste figure dans le Dossier de Consultation d'un montant de **300 000 (Trois cent mille) FCFA** et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier degré ou un organisme financier autorisé à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics et dont la liste figure dans le Dossier de Consultation d'un montant de 300 000 (Trois cent mille) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises précisées dans la pièce n°II (article 1^{er}) de la présente demande de cotation (en cours de validité) doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, datant de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé (e) par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

NB : Les pièces ci-dessus énumérées devront être datées de moins de trois (03) mois au jour de l'ouverture des plis. Elles seront produites en original ou en copies certifiées par l'Administration qui les a délivrés.

L'offre financière devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée du modèle de soumission signé.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **13 novembre 2018 à 15 heures** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés à l'immeuble ministériel n°2 abritant les Services du Ministère de l'Enseignement Supérieur.

Les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

***. Critères éliminatoires**

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;
- Fausse déclaration ou documents (pièces) scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché attribué au cours des trois dernières années ;

***. Critères essentiels**

- B1- Présentation de la structure ;
- B2- Références du soumissionnaire dans les prestations similaires au cours des cinq (05) dernières années (joindre copies des marchés ou lettres-commandes première et dernière pages, PV de réception certifiant la bonne exécution de ces contrats) ;
- B3- Qualification du personnel-clé affecté à la réalisation des prestations (fournir la photocopie du diplôme + l'attestation de disponibilité + CV signé et daté) ;
- B4- Moyens logistiques affectés à la réalisation de la mission

14. Attribution

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, Autorité Contractante attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier de Consultation.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Sous-Directeur du Budget, du Matériel et de la Maintenance, porte 1409, au 14^{ème} étage de l'immeuble ministériel N°2, tel : 222 22 19 08, dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 23 Octobre 2018

Le MINISTRE

FAME NDONGO Jacques

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN°017/DC/MINESUP/CIPM/2018 DU 23 OCTOBRE 2018 RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS ET MOBILIERS DES LOCAUX PROVISOIRES ABRITANT L'UNIVERSITE PANAFRICAIN A YAOUNDE

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINESUP - EXERCICE 2018

IMPUTATION

52 18 34 00 10 2261

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le souci d'offrir à ses collaborateurs de l'Université Panafricaine, dont la majorité relève du corps diplomatique, un cadre de travail agréable, confortable et propice à la réflexion, le Ministre de l'Enseignement Supérieur a inscrit au budget d'investissement public 2018 du MINESUP, l'acquisition des équipements et mobiliers pour les locaux provisoires de l'immeuble retenu pour abriter de ladite institution au quartier Nlongkak à Yaoundé.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation comprennent :

- Sept (07) extincteurs de 6kg
- Huit (08) détecteurs d'incendie
- Huit (08) limiteurs de tension
- Une (01) citerne de 3 000 litres
- Huit (08) tuyaux à pression de 63
- Quinze (15) coudes de 63
- Deux (02) Té
- Un (01) flotteur
- Trois (03) vannes Vannes d'arrêt
- Quatre (04) raccords à pression
- Trois (03) embouts
- Deux réducteur 40 x 32
- Vingt (20) colliers de 63
- Une (01) boîte de colle
- Un (01) contacteur 40
- Un (01) relais thermique
- Une (01) machine à laver
- Une (01) machine pour lave Vaisselle
- Un (01) fer à repasser
- Une (01) table à repasser
- Une (01) cafetière
- Un (01) aspirateur
- Cinq (05) téléviseurs
- Cinq (05) radios
- Cinq (05) seaux poubelles
- Cinq (05) fauteuils directeurs
- Cinq (05) rallonges électriques
- Manutention.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **25 000 000 (Vingt cinq millions) Francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation à cette consultation s'adresse à toutes les entreprises/sociétés installées au Cameroun et œuvrant dans ce domaine d'activité.

5. Financement

Le financement de ces prestations sera assuré par le **Budget d'Investissement Public du MINESUP - EXERCICE 2018 Imputation : 52 18 34 00 10 2261.**

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur, porte 1432, Immeuble Ministériel n°2, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur, porte 1432, Immeuble Ministériel n°2, dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de **35 000 (Trente cinq mille) francs CFA** à titre de frais d'achat du dossier de Demande de Cotation payable au trésor public.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur, porte 1432, Immeuble Ministériel N°2, au plus tard le **13 novembre 2018 à 14 Heures** et devra porter la mention :

*« DEMANDE DE COTATION N°017/DC/MINESUP/CIPM/2018 DU 23 OCTOBRE 2018 FOURNITURE ET
L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS ET MOBILIERS DES LOCAUX PROVISOIRES ABRITANT L'UNIVERSITE
PANAFRICAINE A YAOUNDE.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet de la présente demande de cotation est de **deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier degré ou une compagnie d'assurance autorisés à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics et dont la liste figure dans le Dossier de Consultation d'un montant de **480 000 (Quatre cent quatre vingt mille) FCFA** et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier degré ou un organisme financier autorisé à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics et dont la liste figure dans le Dossier de Consultation d'un montant de 480 000 (Quatre cent quatre vingt mille) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises précisées dans la pièce n°II (article 1^{er}) de la présente demande de cotation (en cours de validité) doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, datant de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé (e) par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

NB : Les pièces ci-dessus énumérées devront être datées de moins de trois (03) mois au jour de l'ouverture des plis. Elles seront produites en original ou en copies certifiées par l'Administration qui les a délivrés.

L'offre financière devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée du modèle de soumission signé.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **13 novembre 2018 à 15 heures** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés à l'immeuble ministériel n°2 abritant les Services du Ministère de l'Enseignement Supérieur.

Les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;
- Fausse déclaration ou documents (pièces) scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché attribué au cours des trois dernières années ;
- Absence de l'attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire.

*. Critères essentiels

- B1- Présentation de la structure ;
- B2- Références du soumissionnaire dans les prestations similaires au cours des cinq (05) dernières années (2013-2017) (joindre copies des marchés ou lettres-commandes première et dernière pages, PV de réception certifiant la bonne exécution de ces contrats) ;
- B3- Caractéristiques techniques des mobiliers proposés appuyés par les prospectus avec photos, le cas échéant
- B4- Moyens logistiques affectés à la réalisation de la mission.

14. Attribution

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, Autorité Contractante attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier de Consultation.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Sous-Directeur du Budget, du Matériel et de la Maintenance, porte 1409, au 14^{ème} étage de l'immeuble ministériel N°2, tel : 222 22 19 08, dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 23 Octobre 2018

Le MINISTRE

FAME NDONGO Jacques

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

COMMUNIQUE N°83/18/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP. DU 25 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/18/AONO/MINESEC/CMPM/2018 DU 20 JUIN 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

COMMUNIQUE :

L'Entreprise ci-après désignée est déclarée attributaire des Marchés, objetde l'Appel d'Offres National Ouvert **N° 14/18/AONO/MINESEC/CMPM/2018 DU 20 JUIN 2018** , pour les travaux de construction des Lycées Techniques Professionnels Agricoles dans certaines régions du Cameroun (en deux lots), de la manière suivante :

N°AO	Lot	OBJET	ATTRIBUTAIRE	IMPUTATION	MONTANT TTC FCFA	DELAI (JOURS)
14	1	Travaux de construction du Lycée Technique et Professionnel Agricole de FOUKAR BEO (Yagoua)	SOCIETE COPRES SARL	52 25 333 01 340020 2222 411	162 802 229	180
	2	Travaux de construction du Lycée Technique et Professionnel Agricole de DOUKOUDJE (Lagdo)	SOCIETE COPRES SARL	52 25 333 01 340020 2222 411	180 417 397	180

Le responsable de ladite entreprise est invité à prendre attache, dès publication du présent Communiqué, avec le Service des Marchés Publics, bâtiment "C" porte 813, pour l'établissement du projet de Marché correspondant.

Les autres soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 25 Octobre 2018

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DECISIONN°566/18/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP DU 25 OCTOBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE DEUX MARCHES AU MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu loi n°2017/021 du 20 décembre 2017 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
La circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics ;
Vu la circulaire n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu La circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2018 ;
Vu la proposition d'attribution n°83/CMPM/MINESEC/2018 du 07 Septembre 2018 de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés placée auprès du Ministère des Enseignements Secondaires.

DECIDE

Article 1er : L'entreprise ci-après désignée est déclarée attributaire des Marchés relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert N° 14/18/AONO/MINESEC/CMPM/2018 DU 20 JUIN 2018, pour les travaux de construction des Lycées Techniques et Professionnels Agricoles dans certaines régions du Cameroun, en deux lots de la manière suivante :

N°AO	LOT	OBJET	ATTRIBUTAIRE	IMPUTATION	MONTANT TTC FCFA	DELAI (JOURS)
14	1	Travaux de construction du Lycée Technique et Professionnel Agricole de FOUKAR BEO (Yagoua)	SOCIETE COPRES SARL	52 25 333 01 340020 2222 411	162 802 229	180
	2	Travaux de construction du Lycée Technique et Professionnel Agricole de DOUKOUDJE (Lagdo)	SOCIETE COPRES SARL	52 25 333 01 340020 2222 411	180 417 397	180

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-

YAOUNDE le 25 Octobre 2018

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

IMPRIMERIE NATIONALE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/IN/CIPM-IN/ SC/BMA/SM/18 DU 08/10/2018 PASSÉ
EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VÉHICULE STATION WAGON 4X4 DE
SERVICE À L'IMPRIMERIE NATIONALE DU
CAMEROUN. ADDITIF N°001/IN/DA/SC/BMA/SM DU
26/10/2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies devra parvenir au Bureau des Marchés de l'Imprimerie Nationale, BP : 1603 Yaoundé, située derrière l'ancien Palais, centre administratif le 30/10/2018 à 14h30 précises et devra porter la mention:

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VÉHICULE STATION WAGON 4X4 DE SERVICE À L'IMPRIMERIE NATIONALE ».

« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

Présentation des offres

Chaque soumissionnaire devra présenter son offre en trois (3) volumes comme suit :

Volume I : Offre Administratives,

- a) Le pouvoir de signature, le cas échéant ;
- b) Une attestation de non-faillite datant de moins de trois mois délivrée par la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat ou le Tribunal compétent du lieu de résidence du Soumissionnaire
- c) Une attestation de domiciliation bancaire du Soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministre en Charge des Finances du Cameroun ou par une banque de première catégorie installée à l'étranger
- d) Une caution bancaire de soumission d'un montant égal à **900 000 (neuf cent mille) Francs CFA**, ou leur équivalent dans la monnaie de soumission, établie par une banque figurant sur la liste des établissements bancaires ou organismes financiers agréés de premier rang par le Ministère en Charge des Finances, pour émettre les cautions dans le cadre des Marchés publics conformément au Code des Marchés Publics. La liste de ces banques est disponible à l'Agence de Régulation des Marchés Publics du Cameroun. Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre.
- e) Une attestation de non-exclusion des Marchés publics, datant de moins de trois (03) mois, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics du Cameroun (ARMP) et faisant référence au présent Appel d'Offres.
- f) Un document attestant le paiement des frais d'achat du DAO, tel que précisé dans l'avis d'appel d'offres ;
- g) Une attestation signée du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ou d'un Chef de Centre ou d'Agence de Prévoyance Sociale certifiant que le Soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite Caisse, faisant référence au présent Appel d'Offres et en cours de validité.
- h) Une attestation de non redevance ;
- i) Un Registre du Commerce ;
- j) Une Carte de contribuable photocopie certifiée ;
- k) Une attestation et plan de localisation signés par les services compétents des impôts.

Volume II : Offre Technique,

- Prospectus et fiche technique émanant du fabricant et décrivant les fournitures proposées ;
- l'autorisation du fabricant ou de l'agrément de distributeurs délivrés par le fabricant ;

b) Référence du Soumissionnaire

- Une énumération détaillée des références des Soumissionnaires portant sur au moins une livraison (01) de fournitures similaires au cours des trois dernières années en Afrique, obligatoirement accompagnées **des pièces justificatives (première page et dernière page du Marché, ou lettre de commande accompagné obligatoirement d'un procès-verbal de réception desdits équipements) ;**

c) les conditions et délais de livraison

- Une lettre d'engagement établi par le fabricant avec référence au présent Appel d'Offres de fournir au Soumissionnaire la quantité demandée dans des délais compatibles avec les stipulations du présent appel d'offres ;
- Un calendrier de livraison conforme aux stipulations du présent Appel d'Offres.

d) Garantie

- Garantie d'au moins un an sur la fourniture proposée.

e) Service Après-vente

- 01 lot de pièces de rechange

Conditions d'acceptation du Marché

- CCAP paraphé et signé ;
- CCTP paraphé et signé ;

Volume III : Offre Financière,

C.1- La soumission proprement dite en original, rédigée selon le modèle joint, timbrée, signée et datée ;

C.2- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli ;

C.3- Le détail estimatif dûment rempli ;

C.4- Le sous-détail des prix.

NB : Les différentes parties d'un même dossier doivent obligatoirement être séparées par les intercalaires de couleur aussi bien dans l'original que dans les copies, de manière à faciliter son examen.

1	Remises des offres
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies devra parvenir au Bureau des Marchés de l'Imprimerie Nationale, BP : 1603 Yaoundé, située derrière l'ancien Palais, centre administratif le 30/10/2018 à 14h00 précises »
2	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... 14.1 Critères liminatoires 1. <i>Dossier administratif incomplet ;</i> 2. <i>Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;</i> 3. <i>Absence de l'autorisation du fabricant ou de l'agrément de distribution délivré par le fabricant ;</i> 4. <i>Absence du prospectus ou de la fiche technique détaillée de la fourniture proposée ;</i> 5. <i>Non satisfaction d'au moins cinq (5) des six (6) critères essentiels ;</i> 14.2. Critères essentiels : a) Présentation générale de l'offre ; b) Le service après-vente (Atelier, personnel et pièces de rechange) c) Marché similaire (Avoir réalisé au moins 01 marché au cours des 03 dernières années) d) Délai de livraison : 15 jours e) Garantie 12 mois ; f) CCAP paraphé ;
	Lire plutot « Critères éliminatoires 1. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; 2. Absence de l'autorisation du fabricant ou de l'agrément de distribution délivré par le fabricant ; 3. Absence du prospectus ou de la fiche technique détaillée de la fourniture proposée ; 4. Non satisfaction d'au moins cinq (5) des six (6) critères essentiels»

YAOUNDE le 26 Octobre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

KOMO Walter Paul

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

ADDITIF N°01/A/J09/SAEFDE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CDPM-NM/2018, DU 21 SEPTEMBRE 2018, POUR L'EQUIPEMENT DE L'INFIRMERIE DU CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA (CMTP/AKGA) DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.(PROCÉDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... <u>Remise des offres :</u> L'offre sera rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir dans le Service des Affaires Economiques et Financières de la Préfecture d'Akonolinga, au plus tard le 23 Octobre 2018 à 10 heures précises et devra porter la mention : « AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/CDPM-NM/2018 DU 21 SEPTEMBRE 2018, POUR L'EQUIPEMENT DE L'INFIRMERIE DU CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA (CMTP/AKGA) DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (procédure d'urgence). À N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT». -
	Lire plutot <u>Remise des offres :</u> L'offre sera rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir dans le Service des Affaires Economiques et Financières de la Préfecture d'Akonolinga, au plus tard le 30 OCTOBRE 2018 à 10 heures précises et devra porter la mention : « AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/CDPM-NM/2018 DU 21 SEPTEMBRE 2018, POUR L'EQUIPEMENT DE L'INFIRMERIE DU CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA (CMTP/AKGA) DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (procédure d'urgence). À N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT».

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... <u>. Ouverture des offres :</u> L'ouverture des plis contenant les pièces administratives, techniques et financières aura lieu le 23 Octobre 2018 à 11 heures précises à la Salle de conférence de la Préfecture d'Akonolinga. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dument mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.
	Lire plutot <u>Remise des offres :</u> L'offre sera rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir dans le Service des Affaires Economiques et Financières de la Préfecture d'Akonolinga, au plus tard le 30 OCTOBRE 2018 à 10 heures précises et devra porter la mention : « AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/CDPM-NM/2018 DU 21 SEPTEMBRE 2018, POUR L'EQUIPEMENT DE L'INFIRMERIE DU CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA (CMTP/AKGA) DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (procédure d'urgence). À N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT».

AKONOLINGA le 23 Octobre 2018

Le PRÉFET

BAOUROU ALIM Théophile Jean-Roger

COMMUNE DE MENGANG

**ADDITIF NO 004/C –MENGANG/SG/2018 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N°002
/AONO/C.MENGANG/CIPM/2018 POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE TECHNIQUE DES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION D'UNE CITÉ MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE MENGANG**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... le 25 octobre 2018 à 12h00
	Lire plutot Mardi le 30 Octobre 2018

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... le 25 octobre 2018 à 13h00
	Lire plutot Mardi le 30 Octobre 2018

MENGANG le 26 Octobre 2018

Le MAIRE

AYIA Gabriel bienvenu

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

ADDITIF N°02/A/J09/SAEF DE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CDPM-NM/2018 DU 21 SEPTEMBRE 2018, POUR L'ACQUISITION DES OUTILS ET MATERIAUX DE FORMATION AU CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA (CMTP/AKGA), DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (PROCÉDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... <u>Remise des offres :</u> L'offre sera rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir dans le Service des Affaires Economiques et Financières de la Préfecture d'Akonolinga, au plus tard le 25 Octobre 2018 à 10 heures précises et devra porter la mention : « AVIS DE CONSULTATION NATIONAL OUVERT N°005/ACNO/CDPM-NM/2018 DU 21 SEPTEMBRE 2018, POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE AU CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA (CMTP/AKGA) DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (en procédure d'urgence). À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT».
	Lire plutot <u>Remise des offres :</u> L'offre sera rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir dans le Service des Affaires Economiques et Financières de la Préfecture d'Akonolinga, au plus tard le 30 Octobre 2018 à 10 heures précises et devra porter la mention : « AVIS DE CONSULTATION NATIONAL OUVERT N°005/ACNO/CDPM-NM/2018 DU 21 SEPTEMBRE 2018, POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE AU CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA (CMTP/AKGA) DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (en procédure d'urgence). À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT».

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... <u>Ouverture des offres :</u> L'ouverture des plis contenant les pièces administratives, techniques et financières aura lieu le 25 Octobre 2018 à 11 heures précises à la Salle de conférence de la Préfecture d'Akonolinga. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dument mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.
	Lire plutot <u>Ouverture des offres :</u> L'ouverture des plis contenant les pièces administratives, techniques et financières aura lieu le 30 Octobre 2018 à 11 heures précises à la Salle de conférence de la Préfecture d'Akonolinga. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dument mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

AKONOLINGA le 23 Octobre 2018

Le PRÉFET

BAOUROU ALIM Théophile Jean-Roger

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DES EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

La réforme du système des Marchés publics camerounais consacrée par le Décret no 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics, confère à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) entre autres missions, celle d'agréer les experts en vue d'une assistance des Acteurs dans le domaine des Marchés Publics.

2. Objet

Dans cet optique, l'ARMP envisage la constitution d'un répertoire des experts auprès des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics (CCCMP) qui sont des organes techniques placés auprès du Ministre chargé des Marchés Publics, aux fins de contrôle à priori des procédures de passation des marchés publics initiées et conduites par les Maîtres d'Ouvrage ou les Maîtres d'Ouvrage Délégués, pour les seuils ci-après :

- Travaux routiers (marchés supérieurs à 5 milliards FCFA);
- Autres infrastructures (marchés supérieurs à 1 milliard FCFA) ;
- Travaux de bâtiments et des équipements collectifs (marchés supérieurs à 500 millions FCFA) ;
- Approvisionnements généraux (marchés supérieurs à 250 millions FCFA) ;
- Services et prestations intellectuelles (marchés supérieurs à 100 millions FCFA).

Pour se faire, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics invite les personnes physiques intéressées par ladite prestation à manifester dans les conditions définies ci-dessous, leur intérêt dans un ou plusieurs domaines de compétence énoncés au point IV ci-après.

3. Consistance des prestations

La mission de l'Expert consiste à examiner les aspects techniques des documents reçus du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué et à rédiger un rapport qu'il présente à la commission dans un délai de cinq (05) jours. L'objectif visé est d'éclairer les membres de la commission sur les spécificités du domaine technique concerné par le projet à examiner d'une part, et de veiller d'autre part à chaque étape de la procédure, au respect de la réglementation.

A ce titre, l'Expert devra notamment :

1. pour l'examen du dossier d'appel d'offres (DAO) :

- apprécier l'état de maturité du projet et s'assurer de l'obtention le cas échéant, du visa de maturité y afférent ;
- vérifier la conformité des Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP), des Spécifications Techniques (ST) ou des Termes De Référence (TDR) aux normes applicables et aux clauses sociales et environnementales ;
- examiner la conformité du projet de DAO au DAO type en vigueur le cas échéant ;
- s'assurer que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- analyser la corrélation entre les options techniques du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué décrites dans le CCTP/ST/TDR et les besoins exprimés suite aux études préalables ;
- apporter un jugement sur la pérennité des choix du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué exprimés à travers le descriptif technique du DAO ;
- identifier tous les critères et/ou caractéristiques discriminatoires susceptibles de nuire aux principes d'équité ou contraires aux règles de concurrence ;
- vérifier l'adéquation entre les critères et sous-critères d'évaluation, modes d'attribution et les besoins exprimés par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué ;
- vérifier la programmation et l'harmonisation des marchés de contrôle avec ceux des travaux, notamment en termes de délais, le cas échéant.

2. Pour l'attribution du marché :

- vérifier la prise en compte par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué des observations à caractère technique émises sur le projet de DAO ;
- vérifier la pertinence des notations et/ou des commentaires du rapport de la sous-commission d'analyse des offres ;
- analyser la qualité technique des variantes proposées par les soumissionnaires et leurs coûts lorsque celles-ci ont été requises dans le DAO ;
- apprécier les offres financières des soumissionnaires en vue de déceler éventuellement celles anormalement basses et formuler le cas échéant, un avis sur la pertinence des sous-détails des prix significatifs.

3. Pour l'examen du projet de marché passé suivant la procédure de gré à gré apprécier l'état de maturité des études (CCTP/ST/TDR) et de s'assurer de l'obtention le cas échéant, du visa de maturité y afférent ;

- vérifier la conformité des CCTP/ST/TDR aux normes applicables et clauses sociales et environnementales ;
- s'assurer que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- vérifier la conformité des clauses administratives du projet de marché avec les dispositions du Dossier de consultation ;
- s'assurer de la disponibilité et de la prise en compte des conclusions des études préalables ;
- examiner la conformité des caractéristiques techniques, des montants et des délais avec l'option retenue ;
- apprécier l'adéquation entre l'offre reçue et les composantes du projet de marché (TDR, devis estimatif, etc) ;
- vérifier la programmation et l'harmonisation des marchés des travaux avec ceux de contrôle, notamment en termes de délais, le cas échéant.

4. Pour l'examen des projets d'avenants :

- analyser la pertinence et la qualité de l'étude préalable justifiant l'avenant lorsque des modifications portent sur les spécifications techniques ou engendrent une incidence financière ;
- relever, le cas échéant, les parts de responsabilité des différents acteurs (Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué, Maître d'œuvre et entrepreneur) à partir des causes à l'origine de l'avenant ;
- se prononcer sur les coûts et délai prévus dans le projet d'avenant et apprécier le cas échéant, la justesse des prix nouveaux proposés ;
- vérifier que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- vérifier le cas échéant que les variations des quantités avec incidence financière et objet du projet d'avenant, ont été prescrites par ordre de service.

4. Participation et origine

L'Expert est une personne physique remplissant les conditions cumulatives suivantes :

- avoir des qualifications universitaires d'au moins BAC + 3,
- disposer de compétences techniques avérées et d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans l'un des domaines de compétence énumérés au paragraphe V ;
- être capable de travailler dans un environnement sous pression ;
- justifier de compétences avérées dans la maîtrise des procédures nationales et internationales des Marchés Publics ;
- maîtriser l'usage de l'outil informatique, en l'occurrence le traitement des données (Word, Excel).

Peuvent être Experts, les cadres issus du secteur public, parapublic ou privé et de la société civile ayant une compétence dans les domaines visés au point IV.

5. Financement

La mission de l'Expert sera financée par le budget de l'Etat. Les Experts seront rémunérés selon les modalités prévues par les textes en vigueur, notamment l'arrêté n° 0271/MINMAP/CAB du 27 septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature devront être déposés sous plis fermés contre décharge au plus tard le 15/11/2018 à 15h30 précises, à l'adresse suivante :

Inspection générale chargée de l'évaluation de la performance (7ème étage) l'immeuble ARMP, porte 9037 à Mballa II, Yaoundé.

Chaque pli portera la mention ci-après :

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 POUR LA CONSTITUTION D'UN
REPERTOIRE D'EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS
PUBLICS**

7. Composition du dossier

Chaque candidat devra fournir un dossier comprenant :

1. une lettre de manifestation d'intérêt timbrée précisant le ou les domaines de compétence sollicités ;
2. une fiche d'identification fournissant des informations actualisées sur les coordonnées et la qualification de l'expert, qui peut être téléchargée sur le site de l'ARMP, www.armp.cm ou retirée au secrétariat de l'inspection générale chargée de l'évaluation de la performance (7ème étage) l'immeuble ARMP, porte 9037 à Mballa II, Yaoundé.
3. Un curriculum vitae daté et signé par le candidat, indiquant ses qualifications académiques et professionnelles et mettant en exergue ses capacités techniques dans les domaines postulés, assorti de tous les documents justificatifs des expériences dans le domaine d'expertise en marchés publics ;
4. les copies des diplômes, certificats ou attestations dans le(s) domaine(s) sollicités, certifiées par une autorité administrative (Sous-Préfet, Préfet ou Gouverneur) ;
5. pour ceux des candidats dont l'exercice de la profession est assujéti à l'appartenance à un Ordre, ils devront fournir également les justificatifs en cours de validité de leur inscription audit Ordre.

L'Agence de Régulation des Marchés Publics, se réserve le droit de vérifier la conformité des informations données, et l'authenticité des pièces fournies. Toute fausse déclaration entraînera l'élimination du candidat.

8. Critères d'évaluation

Les domaines de compétence concernés par le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'intérêt sont les suivants :

A - Travaux Routiers (Etudes, travaux et contrôle, conception et réalisation)

- A.1. Travaux neufs, réhabilitation ou entretien des routes ;
- A.2. Voiries et Réseaux Divers ;
- A.3. Ouvrages d'art (ponts, dalots, tunnels, digues) ;
- A.4. Travaux de terrassements généraux ;
- A.5. Etudes géotechniques liées aux projets routiers ;
- A.6. Aménagement urbain ;
- A.7. Etudes topographiques ou géodésiques liées aux projets routiers ;
- A.8. Travaux de Génie rural ;
- A.9. Sûreté et sécurité des transports ;
- A.10. Etudes Environnementales liées aux travaux routiers.
- A.11. Equipements et sécurité routière

B - Travaux de Bâtiments et Equipements Collectifs (Etudes, travaux et contrôle, conception et réalisation)

- B.1. Construction, réhabilitation ou réaménagement de bâtiments ;
- B.2. Maintenance de bâtiments ;
- B.3. Architecture ;
- B.4. Urbanisme et Génie urbain ;
- B.5. Cartographie ;
- B.6. Etudes Géotechniques liées aux projets de construction ;
- B.7. Froid et climatisation ;
- B.8. Techniques Industrielles (Electricité, électrotechnique, électronique, etc...) ;
- B.9. Etudes Environnementales liées aux projets de construction.

C - Autres Infrastructures

- C.1. Infrastructures ferroviaires ;
- C.2. Infrastructures portuaires ;
- C.3. Infrastructures aéroportuaires ;
- C.4. Infrastructures hydroélectriques ;
- C.5. Constructions Hydrauliques et Adduction d'eau potable ;
- C.6. Projets d'assainissement ;
- C.7. Hydrocarbures (gaz, pétrole) ;
- C.8. Télécommunications ;
- C.9. Génie mécanique ;
- C.10. Electricité (génie électrique) ;
- C.11. Aménagement portuaire ;
- C.12. Autres travaux de Génie civil ;
- C.13. Génie rural ;
- C.14. Sûreté et sécurité de transport ferroviaire, portuaire et aéroportuaire.

D - Approvisionnements Généraux (Etudes, fournitures, installations et maintenance)

- D.1. Livre, matériel scolaire, pédagogique et didactique ;
- D.2. Equipements sanitaires et matériel biomédical ;
- D.3. Produits Pharmaceutiques et parapharmaceutiques ;
- D.4. Médicaments et pharmacie vétérinaire ;
- D.5. Equipements piscicoles ;
- D.6. Intrants et produits agricoles ;
- D.7. Matériels et équipements agricoles ;
- D.8. Matériel électrique et électrotechnique ;
- D.9. Matériel électronique et télécommunications ;
- D.10. Informatique (hardware : matériel et réseaux, progiciels...) ;
- D.11. Véhicules et engins ;
- D.12. Unités industrielles (ateliers, usines, ...) ;
- D.13. Produits chimiques ;
- D.14. Fourniture des Equipements et d'engins des secteurs : aéronautique, maritime et ferroviaire ;
- D.15. Tout autre approvisionnement.

E - Services et Prestations Intellectuelles (Etudes, audits, enquêtes)

- E.1. Stratégies sectorielles ;
- E.2. Mise en concession des services publics et marchés publics ;
- E.3. Audits et contrôles ;
- E.4. Statistiques et sondage ;
- E.5. Economie de transport ;
- E.6. Métrologie ;
- E.7. Prestations d'assurances ;
- E.8. Expertise judiciaire, financière, comptable etc... ;
- E.9. Toutes autres prestations intellectuelles ;

N.B. : Toute autre expertise non spécifiée dans le présent Avis peut également se manifester.

9. Evaluation et publication des resultats

L'évaluation des propositions des candidats s'effectuera par des jurys mis en place par l'ARMP, sur la base de la qualification des candidats (diplôme dans le domaine d'expertise postulé, attestations de formation dans le domaine des marchés publics), des expériences générales et spécifiques (justificatifs des fonctions occupées ou des participations en qualité d'expert auprès des anciennes Commissions Spécialisées de Contrôle ou Commissions Centrales des Marchés Publics).

YAOUNDE le 17 Octobre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NGO JOSEPH

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
📠 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.com 🌐 www.armac.com

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.com
✉ Email : pridesoft@armac.com